

Siéyès féministe

Monsieur Bastid, ancien ministre, a fait récemment sa thèse de doctorat sur « Siéyès et sa pensée ».

Cette thèse paraît particulièrement opportune au moment de la commémoration de la Révolution, Siéyès ayant joué pendant les journées de mai et juin 1789 un rôle prépondérant.

De cette thèse si passionnément intéressante, nous extrayons un passage qui nous concerne tout particulièrement. M. Bastid a recueilli dans une brochure de Siéyès intitulée : *Observations sur le rapport du Comité de Constitution concernant la nouvelle organisation de la France* (2 octobre 1789) l'opinion de Siéyès sur le vote des femmes. Voici d'ailleurs ce qu'écrivit M. Bastid : « La législation française de la III^e République refuse aux femmes le droit de vote, or sur ce point, Siéyès formule à plusieurs reprises, un regret, il s'indigne même que l'état présente des mœurs soustraye la femme à toute activité civique; il se refuse à considérer cette situation autrement que comme provisoire ! « On voit des femmes appelées à porter la couronne; et, par une contradiction bizarre, on ne permettrait nulle part de les compter parmi les citoyens actifs, dit-il dans ses observations sur le rapport du « Comité de constitution concernant la nouvelle organisation de la France »; comme si la saine politique ne devait pas toujours tendre à accroître de plus en plus le nombre des vrais citoyens ou comme s'il était impossible à une femme d'être jamais d'aucune utilité à la chose publique. »

Et M. Bastid ajoute : « Il y a donc un féminisme de Siéyès, moins connu que celui de Condorcet mais qui le rejoint. Condorcet d'ailleurs qui, dès 1787, dans ses *Lettres d'un bourgeois de New-Haven*, avait, sur le terrain du droit naturel, soutenu l'admission des femmes, en qualité d'êtres sensibles, dans le corps électoral, a réservé la question lorsqu'il a élaboré un plan constitutionnel. Il a cédé lui aussi aux préjugés, stigmatisés par Siéyès, qui veulent qu'on retranche des assemblées primaires au moins la moitié de la population totale. »

Comme on le voit par ces lignes, M. Bastid est lui-même convaincu du droit politique des femmes. Nous devons le remercier d'avoir souligné, à cet égard, l'opinion de Siéyès qui demeure une des grandes figures de la Révolution Française.

C. B.

1939-3x10-06

n° 1287.